

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (PRESTATIONS DE SERVICES) – INTERNET

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services traiteur proposés par la Société SAS COSSARD ('ci-après « le Prestataire ») aux consommateurs et clients non professionnels (ci-après « le Client ») sur son site Internet : www.charcuteriecossard.fr

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. A ce titre il déclare en avoir pris connaissance et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

La validation de la commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 2 – Commandes

2.1 - Validation de la commande

Le Client remplit un formulaire de commande qui est transmis au Prestataire. Chaque commande est enregistrée et donc considérée comme valant preuve, de la nature, du contenu et de la date de la commande. Le Prestataire confirme l'acceptation de sa commande à l'adresse email que ce dernier lui aura communiquée dans le formulaire.

L'enregistrement d'une commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande.

Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constituent une preuve du contrat de vente. Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Prestataire, par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix dû.

Toute commande passée sur le site internet « charcuteriecossard.fr » constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

2.2 – Annulation

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 24 heures avant la date prévue de la livraison, pour quelque raison que ce soit, le prix de vente de la Commande sera de plein droit acquis au Prestataire et ne pourra donner lieu à un quelconque

remboursement, et ce, quel que soit le motif de l'annulation, y compris en cas de force majeure, notamment en cas d'annulation liée à une crise sanitaire.

2.3 - Rétractation

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux denrées alimentaires.

ARTICLE 3 – Tarifs

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet, lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet, le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais. Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

ARTICLE 4 – Conditions de paiement

Le prix est payable au comptant, au jour de la validation de la prise de commande, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires : Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 10 % du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) Euros, sans préjudice des pénalités de retard. Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Prestataire pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client

ARTICLE 5 – Livraison des commandes

Les livraisons sont effectuées par une entreprise spécialisée : Chronofresh (Chronopost), avec des véhicules frigorifiques (0 à 4°C). Les livraisons sont réalisées chaque vendredi ou samedi à l'adresse fournie par le Client par Chronofresh pour des commandes passées au plus tard le jeudi de la même semaine à 10h. Le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d'un retard de livraison n'étant pas de son fait.

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le client sur son bon de commande lors de la passation de sa commande, dans le respect de la chaîne du froid. Il est de la responsabilité du client d'effectuer toutes vérifications en s'assurant de la conformité ainsi que de l'état physique de la livraison en présence du livreur, soit par lui-même, soit par une personne habilitée par ses soins à réceptionner cette livraison.

En signant sans réserve, en écrivant son nom et prénom lisiblement sur le bordereau de livraison, le client accepte les produits livrés en l'état et dès lors, aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée.

Toute réclamation, pour être prise en compte, devra impérativement être faite par écrit sur le bon de livraison et adressée à Chronofresh dans un délai de 24 heures à compter de la livraison. En aucun cas, le Prestataire ne saurait être tenu comme responsable de la dégradation et la détérioration des produits en cas de retrait tardif ou de non-retrait des produits par le Client auprès de Chronofresh.

Le Client reçoit un mail de Chronofresh l'informant de la date et de l'heure approximative de la livraison à l'adresse indiquée sur le formulaire de commande. Le Client peut modifier le jour et l'heure de la livraison directement avec Chronofresh, le Prestataire ne pouvant être tenu comme responsable en cas de problème de livraison.

Les retards éventuels ne donnent pas droit au client d'annuler, ou de demander des dommages et intérêts.

En cas de non-conformité de la commande, le client doit adresser sous 24 heures une réclamation à l'adresse suivante : info@charcuteriecossard.fr. A défaut, les produits livrés sont considérés comme conformes en quantité et qualité à la commande.

ARTICLE 6 – Responsabilité du prestataire et respect des règles d'hygiène

Les produits alimentaires proposés par le Prestataire sont en conformité avec la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. Les photos des produits sont non contractuelles, mais permettent au client de le guider avant la prise de commande définitive.

La responsabilité du Prestataire ou de ses partenaires, ne peut être engagée au cas où l'inexécution ou le retard dans l'exécution de l'une ou plusieurs de ses obligations résulte d'un cas de force majeure.

Le Prestataire dégage également toute responsabilité sur les éventuels oublis ou erreur concernant des commandes adaptées à certaines demandes particulières : allergique, sans sel, etc..

A réception des produits chez le client, ils doivent être conservés entre 0°C et 4°C pour les produits hors produits secs, et être consommés selon les délais figurant sur chaque produit (Date Limite de Consommation). Si ces conditions ne sont pas respectées, le Prestataire décline toute responsabilité en cas de problème de santé lié à la consommation des produits.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Prestataire communiquera au Client les informations nécessaires concernant les allergènes contenus dans les denrées commandées (liste des allergènes disponible sur le site internet)

Le personnel sera en mesure de fournir toute information utile au Client.

Le Client deviendra responsable des marchandises dès leur réception lors de leur livraison, le transfert de possession entraînant celui des risques. Compte tenu du caractère alimentaire et périssable des marchandises, le Client s'engage à respecter les règles d'hygiène en vigueur de manière notamment à stocker les marchandises aux températures réglementaires imposées avant consommation et à éviter tout risque de contamination des denrées.

Le Prestataire décline à cet égard toute responsabilité concernant les dégradations des marchandises survenues postérieurement à la livraison ou à leur remise et dues à une application déficiente de la réglementation sanitaire par le Client ou ses cocontractants.

ARTICLE 7 - Droit applicable - Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent entre le Prestataire et le Client sont régies par et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

ARTICLE 8 – Protection des données personnelles

Dans le cadre de la fourniture de la prestation, le Prestataire est conduit à solliciter des données personnelles concernant le Client.

Ces données font l'objet d'un traitement par la Société, représentée par Madame Sandrine CHATELIER, en sa qualité de Gérant, considérée comme étant le responsable de ces traitements.

En signant le présent contrat, le Client autorise la Société à collecter, enregistrer et stocker ces données qui ne seront traitées et utilisées que dans la mesure de ce qui est nécessaire à l'exécution du contrat, à l'accomplissement par la Société des obligations qui lui incombent et dans la limite des délais de prescription applicables.

En application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des articles 12 à 23 du règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, le Client bénéficie de droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou de limitation de leur utilisation. Le Client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer à leur traitement.

Ces droits peuvent être exercés en s'adressant :

- à Madame Sandrine CHATELIER en lui adressant un e-mail à l'adresse suivante : info@charcuteriecossard.fr

En cas de difficultés liées à la gestion de ses données, le Client a enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil : tél : 01 53 73 22 22 - site internet : www.cnil.fr

ARTICLE 9 – Démarchage téléphonique

Conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, le Client est informé qu'il a la possibilité, s'il le souhaite, de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique disponible sur le site internet www.bloctel.gouv.fr afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle en cours.

ARTICLE 10 – Litiges

10.1.- Tentative de conciliation amiable

En vue de trouver ensemble une solution à tout litige qui surviendrait dans l'exécution du présent contrat, les contractants conviennent de résoudre amiablement au préalable le litige et ce par tout moyen. La phase de règlement amiable constitue un préalable obligatoire à l'introduction d'une action en justice entre les parties. Toute action introduite en justice en violation de la présente clause serait déclarée irrecevable.

10.2.- Médiation conventionnelle

Le Client non professionnel est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L.612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes dont les coordonnées figurent ci-après, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation ;

- CM2C – Centre de la médiation de la consommation de conciliateurs de justice
14 rue Saint Jean 75017 Paris
<https://cm2c.net/>

Si l'organisation syndicale du Prestataire n'a pas adhéré au service de médiation proposé par CM2C, il appartiendra au Client d'adhérer lui-même directement afin que le litige soit traité par le service de médiation.

Conformément à l'article 14 du règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 relatif au règlement en ligne des litiges de consommation et modifiant le règlement (CEE) n° 2006/2004 et la directive n° 2009/22/CE, le Client est également informé de l'existence d'une plateforme de règlement en ligne des litiges (« RLL ») entre consommateurs et professionnels accessible à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/odr>

10.3.- Juridictions compétentes

Tous les litiges auxquels le présent contrat et les accords qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.